

COMMERCE BEAUTÉ AU SEIN D'UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL



Cette typologie regroupe les salons de coiffure et d'esthétique au sein d'immeubles résidentiels.

Ils sont systématiquement situés en pied d'immeuble et équipés de vitrines. Le bâtiment, principalement des immeubles petits ou moyens, peut accueillir un ou plusieurs locaux tertiaires. Dans le cas où plusieurs locaux sont présents, on trouve souvent des bureaux ou bien d'autres commerces.

Secteurs d'activité : Coiffure, esthétique et soins.

TPOLOGIES DU MÊME USAGE

TE-CO-1 Commerce non alimentaire, au sein d'une petite unité tertiaire

TE-CO-2 Commerce non alimentaire inférieur à 150 m², au sein d'un immeuble résidentiel

TE-CO-3 Commerce non alimentaire supérieur à 150 m², au sein d'un immeuble résidentiel

TE-CO-4 Commerce Beauté, au sein d'une petite unité tertiaire

TE-CO-5 Commerce Beauté, au sein d'un immeuble résidentiel

TE-CO-6 Blanchisserie, pressing, laverie

TE-CO-7 Garage

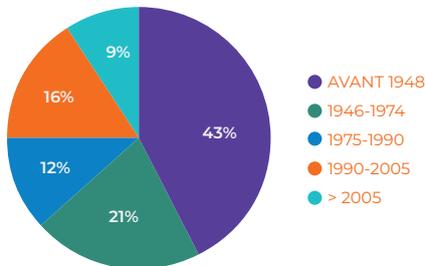
TE-CO-8 Salle de fitness et musculation

TE-CO-9 Commerce alimentaire au sein d'une petite unité tertiaire

TE-CO-10 Commerce alimentaire au sein d'un immeuble résidentiel

REPRÉSENTATIVITÉ

RÉPARTITION SELON LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION



80 % URBAIN
20 % RURAL

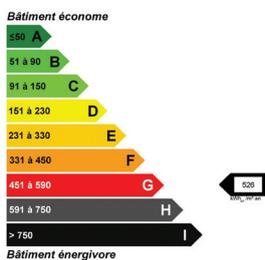
1,04 %
VOLUME DANS LE PARC DE PETIT TERTIAIRE (<1000M²) EN SURFACE UTILE

83 000
LOCAUX

5 100 000 m²
SURFACE CUMULÉE

DONNÉES ÉNERGÉTIQUES *

*Source Modèle ENERTER (Energies Demain) et expertise Pouget Consultants

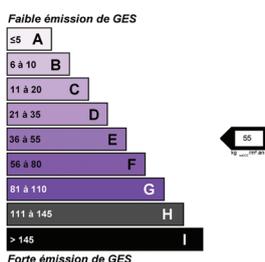


CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE MOYENNE

du local liée au chauffage, à l'eau chaude sanitaire, à la climatisation, à l'éclairage et aux auxiliaires (moyenne pondérée par le mix énergétique de la typologie) en kWhEP/m².an

1,6 TwhEF
POIDS ÉNERGÉTIQUE NATIONAL TOUS USAGES
(y compris spécifiques)

2 250€
/local /par an



ÉMISSIONS DE GES MOYENNES

liée au chauffage, à l'eau chaude sanitaire, à la climatisation, à l'éclairage et aux auxiliaires (moyenne pondérée par le mix énergétique de la typologie) en KgeqCO₂/m².an

1,9 %
PART DANS LE POIDS ÉNERGÉTIQUE NATIONAL TOUS USAGES
(y compris spécifiques)

COÛT MOYEN DE FACTURE ÉNERGÉTIQUE
liée au chauffage, à la climatisation, à l'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (moyenne pondérée par le mix énergétique de la typologie, prenant en compte la consommation et l'abonnement - Source méthode DPE)



VOLUMÉTRIE / GABARIT DU BÂTI

Surface moyenne du local	60 m ²
Nombre moyen de locaux tertiaire par bâtiment	Entre 1 et 10, 3 en moyenne
Nombre de tertiaires différents dans le bâtiment	1 majoritairement, jusqu'à 4
Surface cumulée tertiaire dans le bâtiment	149 m ² en moyenne, 61 % des bâtiments inférieurs à 100 m ²
Nombre moyen de logement par bâtiment	Principalement moins de 10 logements, 5 en moyenne
Nombre de niveaux	R+1 majoritaire, jusqu'à R+5
Complexité	Faible à moyenne
Compacité du bâti	Elevée
Mitoyenneté	37 % des bâtiments non mitoyens

PAROIS VERTICALES MENUISERIES EXTÉRIEURES PLANCHER HAUT PLANCHER BAS

Les locaux de cette typologie sont situés dans des immeubles collectifs aux caractéristiques techniques très variées, dépendant du territoire et de la période constructive.

Pour connaître les caractéristiques constructives de l'immeuble, se reporter à la fiche typologique correspondante dans la série de fiches Logement collectif.

		ARBORESCENCE LOGEMENT COLLECTIF			
		TYPLOGIES NATIONALES & RÉGIONALES			
AVANT 1915	LC-1 PETIT COLLECTIF NON MITOYEN PRÉINDUSTRIEL	LC-2 PETIT COLLECTIF MITOYEN PRÉINDUSTRIEL	LC-3 COLLECTIF MOYEN MITOYEN PRÉINDUSTRIEL	LC-4 GRAND COLLECTIF MITOYEN	
		LC-2-a Logement collectif à Paris de 1900	LC-2-b Logement collectif en briques ventilées	LC-2-c Logement collectif sur galerie	
1915-1945	LC-5 PETIT COLLECTIF NON MITOYEN	LC-6 PETIT COLLECTIF MITOYEN	LC-7 MOYEN COLLECTIF	LC-8 GRAND COLLECTIF	LC-8-a Immeuble HBM
1946-1968	LC-9 PETIT COLLECTIF	LC-10 MOYEN COLLECTIF	LC-11 GRAND COLLECTIF		
1969-1974	LC-12 PETIT COLLECTIF	LC-15 MOYEN COLLECTIF	LC-14 GRAND COLLECTIF	LC-14-a Balconne balnéaire	
1975-1981	LC-18 PETIT COLLECTIF	LC-16 MOYEN COLLECTIF	LC-17 GRAND COLLECTIF		
1982-1989	LC-18 PETIT COLLECTIF	LC-19 MOYEN COLLECTIF	LC-20 GRAND COLLECTIF	LC-20-a Immeuble de station de sports (chalet, loggia, etc...)	
1990-2000	LC-21 PETIT COLLECTIF	LC-22 MOYEN/GRAND COLLECTIF			
2001-2005	LC-23 COLLECTIF				
APRÈS 2005	LC-24 COLLECTIF				

PR@FEEL ARBORESCENCE LOGEMENT COLLECTIF
 Éditeur: Agence qualité construction (AQC) - Rédacteur: POUJET Consultants / Énergies Demain / Philippe Benoit - Conception: PUDDING - Création 2021

ISOLATION

Soumis à la réglementation thermique depuis 1988. A partir de cette année, les parois sont donc isolées. Cependant, seuls les bâtiments construits à partir de 2005 présentent des performances thermiques satisfaisantes au niveau des parois.



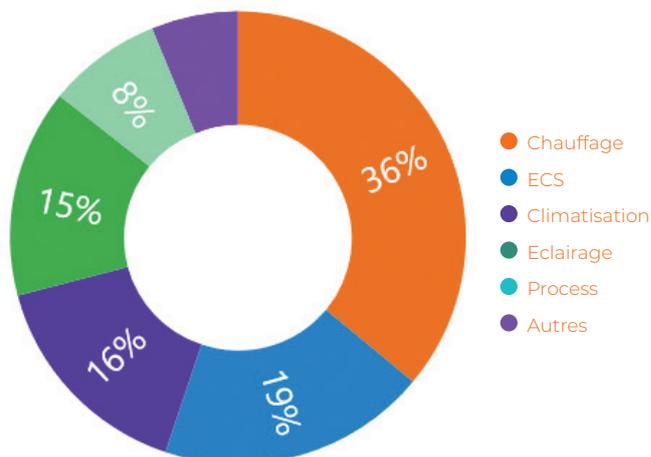
Volumétrie & caractéristiques générales	Plan rectangulaire, local au Rdc, 2 murs mitoyens
Plancher bas	Sur cave, non isolé, 60 m ²
Plancher haut	Plancher intermédiaire sur logement, 60 m ²
Murs	Murs sur extérieur : pierre 45 cm, 29 m ² Murs mitoyens : 65 m ²
Menuiseries extérieures	Simple vitrage, 8 m ²
Portes	4 m ²
Chauffage	Radiateur électrique
ECS	Ballon électrique
Eclairage	LED, Tube fluorescent
Ventilation	Ventilation naturelle
Autres usages	

Ventilation	Ventilation simple flux majoritaire. Ventilation double flux courante dans les locaux les plus récents ou déjà réhabilités.
Chauffage	Radiateurs électriques majoritaires. Pompes à chaleur également courantes.
ECS	Besoin en eau chaude sanitaire important, ballon électrique très largement majoritaire. Quelques chaudières gaz.
Climatisation	Pour les locaux climatisés, pompes à chaleurs réversibles majoritaires.

USAGES SPÉCIFIQUES

Éclairage	Si l'éclairage a été rénové, remplacement fréquent avec des LED. Tubes fluorescents toujours largement répandus. Vitrines généralement éclairées grâce à des LED ou des tubes fluorescents.
Informatique	Besoin faible, généralement un seul ordinateur, usage bureautique.
Soin des cheveux	Appareils de chauffe et de séchage électriques (casques chauffants, sèche cheveux). Souvent assez énergivores, casques de séchage 1200W en moyenne, durée d'utilisation jusqu'à 1h par client.
Esthétique	Présence possible d'appareils électriques énergivores, cabines UV, appareils d'épilation, lumière pulsée, lampes et appareils de séchage ongles, diffuseurs de vapeur et huiles essentielles salons bien-être.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS PAR USAGE (EN MOYENNE)



Source Modèle ENERTER (Energies Demain) et expertise Pouget Consultants



Les travaux proposés correspondent aux postes les plus consommateurs d'énergie pour la typologie. Les actions proposées pour chacun de ces postes sont classifiées par facilité de mise en œuvre et rentabilité économique.



POSTE 1 CHAUFFAGE

Poste de consommation important pour les commerces de soin, malgré des apports internes importants.

ACTION SUR LA PRODUCTION

Favoriser l'installation de systèmes thermodynamiques qui permet de récupérer les apports internes et de contrôler l'humidité.

ACTION SUR LA RÉGULATION

Mettre en place une régulation permettant de réduire la température de chauffe pendant les horaires de fermeture du commerce.

Eloigner les sondes de régulation des sources de perturbation (portes, soufflage etc).

ACTION SUR L'ENVELOPPE

Impératif de supprimer au maximum les parois froides en les isolant.

Pour cela, repérer le type de parois le plus en contact avec l'extérieur (vitrine, menuiserie ou mur) avant de sélectionner la solution d'isolation adéquate.



POSTE 2 EAU CHAUDE SANITAIRE

Poste de consommation important pour les commerces de soin.

ACTION SUR LA RÉGULATION

Régler la température de consigne du ballon à 55 - 60°C maximum pour limiter les pertes.

ACTION SUR LA PRODUCTION

Favoriser la récupération de l'énergie dépensée pour les process (casques, sèche-cheveux...) avec la mise en place de ballons thermodynamiques sur air extrait.

Cette action peut être couplée avec la mise en place d'une ventilation simple flux ou double flux.

Privilégier une capacité de stockage élevée pour limiter la température de chauffe du ballon et donc les pertes thermiques.

ACTION SUR LA ROBINETTERIE

Lorsque cela est possible, installer des robinets à économie d'eau (limiteur de débit). Favoriser les mitigeurs thermostatiques pour régler l'eau directement à la bonne température.



POSTE 3 ÉCLAIRAGE

Deuxième poste de consommation sur cette typologie. Veiller à adapter l'éclairage aux besoins réels du commerce (niveau lumineux, horaires, zone).

ACTION SUR LES LUMINAIRES

Prioriser le remplacement des luminaires.

Mettre en place des LED et/ou remplacement des tubes fluorescents par des tubes très basse consommation (T5).

Adapter le niveau lumineux au besoin d'éclairage, en prenant en compte l'éclairage naturel et le besoin de mise en valeur des produits.

ACTION SUR LA RÉGULATION

Installer une programmation horaire, en différenciant l'éclairage de mise en valeur et l'éclairage général.

Si éclairage nocturne, le niveau d'éclairage est adapté et sur programmation horaire pour diminuer fortement les consommations énergétiques.

Si accès à l'éclairage naturel, faire varier l'éclairage artificiel avec un gradateur ou variateur pour obtenir le bon niveau lumineux dans l'ambiance ou dans la vitrine.

AUTRES ACTIONS



PROCESS

Privilégier des sèche-cheveux efficaces énergétiquement.

Choisir des sèche-cheveux récents et efficace en énergie permet d'économiser sur les factures d'énergie.



CLIMATISATION

Climatisation à coupler avec la production ECS.

Mettre en place des protections solaires sur la vitrine avant la mise en œuvre d'une climatisation.



VENTILATION

Fort taux d'humidité dans les locaux de soins.

Nécessité d'installer une ventilation pour garantir une bonne qualité d'air et un confort hygrothermique pour les clients.